



Pour diffusion immédiate

## LE CREGÎM SE RETIRE DU COMITÉ DE SUIVI DE LA CIMENTERIE DE PORT-DANIEL-GASCONS

**Bonaventure, le 16 octobre 2014** – Les membres du conseil d'administration du Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) ont pris la décision de mettre fin à la participation de l'organisme au comité de suivi de la cimenterie de Port-Daniel-Gascons.

Au départ, le CREGÎM a accepté de siéger sur ce comité afin de pouvoir suivre les étapes de développement du projet et d'avoir accès à l'information disponible le plus rapidement possible, tout cela dans l'optique d'accorder aux aspects social et environnemental du projet l'importance qu'ils méritent. Le respect et la transparence sont deux éléments essentiels à un cadre de communication efficace. Or, le refus de la direction de Ciment McInnis de fournir au CREGÎM le contenu de certaines communications avec le Ministère de l'Environnement, dans le cadre de la mise à jour de l'étude d'impact, ne cadre pas avec ce souci de transparence.

En effet, puisque nos démarches afin d'obtenir les échanges entre le promoteur et le Ministère de l'Environnement se sont avérées vaines et que le promoteur en interdit toujours l'accès, le CREGÎM se voit contraint de recourir au processus juridique de la loi d'accès à l'information pour obtenir ces éléments pertinents et essentiels à une analyse rigoureuse du dossier de la cimenterie. Constatant donc que la transparence évoquée publiquement par le comité de suivi n'est tout simplement pas au rendez-vous, nous ne pouvions continuer d'en faire partie. Seul un changement d'attitude de la part de la part de Ciment McInnis et du comité de suivi à l'égard des préoccupations du CREGÎM pourrait inciter notre organisme à revenir sur cette décision.

Peu importe la suite des événements, le CREGÎM demeurera vigilant en lien avec l'implantation de la cimenterie et ce, dans l'intérêt actuel et futur de la région.

- 30 -

**Source :**

Yanick Desbiens, agent de communication et de gestion  
Conseil régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine  
Tél : (418) 534-4498 ou 1 877 534-4498  
yanick.cregim@globetrotter.net  
www.cregim.org